PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SMITH et BARNES, SOHMER, FISCHER, CROWN......

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

PIANOS MATHUSHEK
—:: SANS EGAUX :: PARFAITS ::—
PHILIP WERLEIN, Lt'd.
614-616, RUE DU CANAL.
14 nov

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.
Rue Baronne, près Canal.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Ecrivez pour les prix à Theo. Grunewald, gérant. 12 déc—

Hotel et Restaurant
DE LA
LOUISIANE.

LOUIS BEZAUDUN, Propriétaire.
717, 719 et 725 rue Douane près Royale.
12 déc

Restaurant de Paris
TRIPES
à la Mode de Caen,
—Le jeudi et le dimanche—
12 dec—dim mar jed—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District

Formant l'encoignure des rues Colisée et Cadiz.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Valence et Perrier.

Mutual Loan and Building Co. vs Wm R. Bate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55.326—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St.Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Colisée, Valence et Perrier, formant l encoignure des rues Cadiz et Colisée et mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Colisée sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et façade sur la rue Cadiz. Ledit lot est composé de tout le lot désigné par le No 14 et quinze pieds du lot contigu désigné par le No 13 sur le plan déposé dans le bureau de Harry H. Hodgson, encanteur, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 18 juin 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour les plaignants.
21 janv—21 22 28 fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un îlet de terre de valeur, etc., dans le Quatrième District.

Sigmund Mendelsohn vs Joseph J. Hebert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 219—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—

Un certain ilet de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme ilet No Soixante Huit sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, et déposé pour référence en l'étude de E Bouny, ancien notaire en cette ville, dont une copie du dit plan est annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire, le 10 mai 1859. Lequel dit ilet est borné par les rues Jonhson, Prieur, Seconde et Troisième, et est subdivisé en dix huit lots de dimensions variées, numérotés de un à dix-huit inclusivement.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
A. J. Dowers, avocat du plaignant.
21jan—21 22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux grands terrains de valeurs situés dans le Septième District.

F. Rivers Richardson vs Mme Jacob Van Wickle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 55,258—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots ou portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le septième district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro quarante-quatre (44) borné par les rues Esther, Lowerline, Pine et Wall, lesquels dits lots ou portion de terre sont désignés par les numéros deux et quatre (2 et 4) dudit ilet, et mesurent comme suit à savoir: Le lot numéro deux mesurant quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Pine sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Wall. Le lot numéro quatre mesurant cent vingt pieds de face à la rue Lowerline sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. ledit lot numéro quatre commençant à une distance de quatre-vingt dix pieds soit de l'encoignure des rues Esther ou Wall.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Rufus E. Foster avocat pour le plaignant.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 24

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.
Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,289,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA.
CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
12nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er Janvier 1898	1,097,203 16
Surplus	304,7·0 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.
18 juin 97 1an

Au Public.

Avec 1898 commence notre 20me année. Le succès de nos affaires a été phénoménal, favorisés comme nous l'avons été par le patronage du meilleur monde à la Nouvelle-Orléans. Nous considérons qu'il est de notre devoir, et un devoir facile de remercier nos amis de leur patronage; car sans leur aide le succès aurait été impossible.

Nous espérons qu'à l'avenir nous servirons nos patrons avec autant de succès que dans le passé.

Souhaitons à tous "Une bonne et heureuse année."

Tout à vous,

W. G. TEBAULT.
217 à 223 RUE ROYALE.

17 dec—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une élégante Résidence Cottage
—DANS LA—
PARTIE LA PLUS CHOISIE
—DU—
SIXIÈME DISTRICT.
A L'ENCAN,
Jeudi, le 3 Février 1898.

Dans l'affaire de la succession de Margarette Dillon, épouse de Joseph T. Mathews.

No 55,051.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur.—Bureau, 334 rue Carondelet—JEUDI, 3 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de Cour rendu et signé le 29 décembre 1897 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 349, borné par les rues Prytanée, Perrier, Soniat et Dufossat, les dits lots sont désignés par les Nos 11 et 12 et mesure chacun trente-deux pieds dix pouces entre lignes parallèles au pied américain. Le tout du dit ilet est désigné par le No 48, sur un plan de Wm Forshey, voyer et déposé en l'étude de C. C. Ladeyon, ancien notaire en cette ville, une copie est annexée à un acte passé pardevant Marcel T Ducros, ancien notaire en cette ville, le 15 juillet 1885.

Ce joli cottage est situé dans le centre de deux lots bien élevés laissant de larges terrains sur chaque côté de la propriété qui est bien garnie de fleurs rares et d'arbres. La maison est presque neuve et en bonne condition ayant six grandes chambres aérées, chambre à bain, office, et est dans le voisinage de plusieurs autres jolies maisons.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la partie du crédit, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans représenté par des billets de l'acquéreur garantis par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de vente jusqu'au paiement, l'acte de vente devant contenir la partie de non-aliénation, le transfert des polices d'assurances la clause pénale de 5 pour cent d'honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et 10 pour cent de dépôt le jour de la vente; l'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, N. aux frais de l'acquéreur.
2 janv—2 9 16 23 30—fev 3

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co
126 W. 25th St. New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.
5 mars—

CHEMIN DE FER LOUISVILLE & NASHVILLE POUR CHICAGO

Trains rapides avec chars dortoirs à Chicago sans changement, les plus beaux du monde, passant au travers de la partie la plus florissante du Sud. Chars buffets après Nashville.

VAPEURS.

Compagnie Générale
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.

Du Quai 42, pied de North River, rue Morton
Les magnifiques navires de cette ligne favorite partiront comme suit

Partant tous les samedis à 10 A. M.
LA BRETAGNE, 5 février.
LA GASCOGNE, 12 février.
LA NORMANDIE, 19 février.
LA CHAMPAGNE, 26 février.
LA BRETAGNE, 5 mars.
LA GASCOGNE, 12 mars.

PRIX DU PASSAGE—Première classe de New-York à Paris **$80.00** et au-dessus par tous les steamers excepté La Touraine selon les accommodations, comprenant billets de chemin de fer pour Paris. Sièges de chars-salons et frais de débarquement. Les sièges des chars-salons sont extra durant la saison d'été. Deuxième classe à Paris **$48.75**.

Entrepont, **$32.10**, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Et entre New-York et Alexandrie, Egypte, via Paris, (valable 60 jours). 1re classe, **$160**. 2me classe **$116**.

Char-salon-buffet gratis.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3 Bowling Green N. Y.; Agence Générale de l'Ouest, No 71 Dearborn St, Chicago, Ill

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT
Steamers:
LOUISIANA........Mercredi, 9 février
CREOLE.........Mercredi, 16 février.
HUDSON.........Mercredi, 23 février
partiront de leur quai à 8 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour A tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Agréments pour passagers ne peuvent être surpassés,
Pour fret ou passage s adresser
ALEX. HARRIS, Agent,
No 313 rue Carondelet
—1 an

A. W. MOFFETT.

Encoignure BASSIN et TOULOUSE
A la tête du vieux Bassin. Nlle-Orléans, Lne
—NÉGOCIANT—
En, bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc pin jaune et cypres.
—AUSSI—
Planches pour planchers et plafonds, volige Etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'Etat, que je suis prêt à couper en matériel de wagon, tel que brancards pour wagon, poteaux rails, etc.
1er mars—1

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES,
912 rue Gravier,

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE en PARTAGE
—D'UNE—
Splendide Propriété
—POUR—
PLACEMENT, RÉSIDENCE
—OU—
SPÉCULATION,
Située Avantageusement
—DANS—
LA GRANDE
Avenue Napoléon,
—ENTRE LES RUES—
CARONDELET et BARONNE
En pleine vue de la
Magnifique Avenue St-Charles,

Une de ces rares occasions qu'on ne rencontre qu'à de longs intervalles et desquelles le sage se hâte de profiter.

Devant être Vendue en Lots.

Mme Mary Hottinger vs John G. Hottinger et als.

No 51,727—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 10 février 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 5 mars 1897, et signé le 11 mars 1897, par l'hon F. A. Monroe, juge de ladite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Douze splendides lots de terre élevés devant être vendus séparément, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin Carondelet et Baronne, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement et le lot No 24, sur un devis d'arpentage par D. M. Brosnan, député voyer de ville, en date du 20 février 1897, et mesurant d'après ledit devis comme suit:

Les lots 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Carondelet. Les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds 4 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne sur 152 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 24 mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 152 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, et 7, consistent en une résidence en bois à deux étages avec six chambres; un cottage double en bois à un étage, avec quatre chambres de chaque côté, et une écurie en bois à un étage. Ces améliorations seront vendues séparément des lots. Les acquéreurs devront les enlever des terrains dans les trente jours de la date de l'adjudication.

Les améliorations sur le lot No 24 désignés par les numéros municipaux 4321 et 4323 rue Carondelet, sont un cottage double en bois à un étage, contenant quatre chambres, allée et hangar de côté. Ces améliorations sont vendues ensemble avec le terrain sur lequel elles se trouvent, désigné comme lot No 24. Tous les lots ci-dessus seront vendus séparément d'après un plan copié du susdit devis exposé au moment de la vente.

Après l'avenue St-Charles l'avenue Napoléon est la plus belle rue comme résidence au dessus de la rue Canal, et promet de rivaliser avec l'avenue St-Charles dans un avenir prochain.

La situation de cette propriété ne pourra't pas être améliorée ayant une belle rue pavée et une banquette en schillinger sur le devant. La rue Baronne est également pavée.

Ceux désirant des sites de résidences et d'un placement et d'une hausse certaine agiront sagement en achetant ces propriétés qui augmenteront en valeur aussi sûr que la Nouvelle-Orléans prendra valeur et qui s'accroîtera journellement quoique l'on puisse dire au contraire. Pour une résidence d'avenue, les avantages qu'offre l'avenue Napoléon sont d'une apparence qui ne peut pas être discutées. Un mot aux sages est suffisant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans, avec billets de l'acquéreur ou des acquéreurs divisés en coupons pour satisfaire l'intérêt des vendeurs, portant intérêt de 6 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final garanti par lien et privilèges de vendeur sur toutes les propriétés vendues aussi bien que toutes les autres clauses de garanties, incluant le 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des dits billets ou aucun d'entre eux. Les améliorations qui sont vendues avec les lots doivent être tenues assurées, et la police transférée au porteur ou aux porteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au comptant du prix de l'enchère sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente par devant Thée. G. Spitzfaden, notaire, au frais des acquéreurs.
9 jan—9 16 23 30—fev 6 10

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 55 448—Cour Civile de District, Division—E — Gabriel Katz vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de bien du pétitionnaire Gabriel Katz soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant B. Rouen, notaire public, en son bureau, No 708, rue Union, dans cette ville, commençant mercredi, le 23 février 1898, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne, aussi bien que les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que J. O. Daspit, Esq, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1898.
Signé: GEO. H. THEARD, juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député-greffier.
E. E. Maise avocat.
22 jan—22 29—fév 5 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans—No 55 328. Cour Civile de District, Division E.—John J. Baltz vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, John J. Baltz, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George W. Dearing Jr, notaire public en son bureau, No 211 Passage de la Bourse, en cette ville, commençant LUNDI, le 14ème jour de février 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que J. J. Reilly, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1898.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
13 janv—13 28—fév 14

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI 17 février 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre en date du 12 janvier 1898 de l'Hon F. D. King juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Joseph Fornandez, No 52,119 les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Six certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles et les rues Carondelet, Berlin et Milan, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, conformément à un devis d'arpentage par S. G. De l'Isle, voyer, en date du 12 janvier 1898, et mesurant conformément comme suit:

Lots A, B et C mesurent chacun 26 pieds 5 pouces, ou en tout 79 pieds 3 pouces de face sur l'avenue St. Charles par 123 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot "A" forme l'encoignure de l'avenue St. Charles et de la rue Berlin. Lot "D" mesure 35 pieds 3 pouces, de face sur l'avenue St. Charles par 123 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot "E" mesure 35 pieds 6 pouces de face à l'avenue St. Charles par 123 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot "F" touche aux lots dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Berlin par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

La subdivision des lots ci-dessus étant composée des lots originels Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 24 du dit ilet sur le plan attaché à un acte de vente par devant Sélim Magner ancien notaire en cette ville, en date du 18 juillet 1868, de la New Orleans and Carrollton R. R. Co, à R. Pochelu. Les hangars du fond du lot "F" seront transportés au fond des lots "D" et "E" aux frais du vendeur, et toutes les améliorations "D" et "E". Tous ces lots seront vendus subdivisés conformément au susdit plan par De l'Isle, voyer. La propriété ci-dessus est vendue sujette aux baux et loyers qui s'y trouvent, lesquels seront annoncés au moment de la vente.

2° Le grand ilet élevé de terre, dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Robert, Upperline, Green (maintenant Liberté), St. George (maintenant Howard), désigné par le No 88 (maintenant 558), subdivisé dans vingt-quatre lots, désignés par les lots Nos 1 à 24, tous deux inclusivement, sur un plan par A. De Armas, député voyer général, en date du 6 mai 1859, déposé en l'étude de A. Doriocourt, notaire en cette ville, d'après lequel le plan des dits lots mesurent comme suit:

Lot No 1 formant l'encoignure des rues Rober et Liberté; lot No 10 formant l'encoignure des rues Robert et Howard et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Robert sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 30 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Robert sur 120 pieds de profondeur; lots Nos 11 et 20 mesurant chacun 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Upperline sur 120 pieds de profondeur; lot No 11 formant l'encoignure des rues Upperline et Liberté. Lot No 20 formant l'encoignure des rues Upperline et Howard, Lots 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 mesurant chacun 30 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Upperline sur 120 pieds de profondeur. Lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Liberté sur 150 pieds 5 pouces de profondeur, et lots Nos 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Howard sur 151 pieds 5 pouces de profondeur.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente par devant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 jan—16 23 30—fev 6 13 17

PAR Wm. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de
McArdle & Sinclair Mfg. Co., Ltd.
EN LIQUIDATION.
FABRIQUE DE VALEUR
—DANS LE—
SIXIEME DISTRICT.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI 3 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 16 décembre 1897, dans l'affaire de McArdle & Sinclair Mfg. Co. Ltd. en liquidation, No 52,087, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, comprenant les propriétés foncières et les immeubles par destination, comme suit—

Tous et séparément ces douze lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Howard, anciennement St George, Liberté, anciennement Green, et Delachaise, désignés comme lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept, dans l'ilet numéro cinq cent cinquante-six (556), sur un devis ou certificat d'arpentage fait par George H. Grandjean, député voyer de ville, en date du 1er août 1892, et annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 2 août 1892. Lots Nos six à dix inclusivement se touchent et mesurent chacun trente [30] pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt-huit [128] pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le dit lot No dix forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Howard, anciennement St. Georges. Lots numéros onze à seize inclusivement se touchent aussi et ceux numérotés onze et douze chacun mesurent trente-deux pieds de face à la rue Howard sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots numérotés treize à seize inclusivement mesurent chacun trente-deux (32) pieds de face aux dites rues Howard, anciennement St Georges, sur cent vingt (120) pieds de profondeur le dit lot No seize formant l'encoignure des dites rues Howard (anciennement St. George-) et Delachaise et lot No dix-sept mesure trente pieds (30) de face à la rue Delachaise, par cent vingt-huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles et la ligne de côté la plus près de la rue Howard (anciennement St Georges) se joint à la ligne du fond de différents lots numérotés de treize à seize inclusivement sur le devis ci-mentionné. Ensemble avec les machines, bouilloires, lattes, moulin, shaper, presse à perforer, dynamo, etc, avec poulies, courroies, outils et ustensiles, matériel, modèles en main et en fabrique, dessins, stock en main complet et en voie de complétion avec meubles du bureau et installations sur la propriété d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—A être vendu en bloc pour un tiers comptant, la balance garantie par hypothèque avec les clauses usuelles à un et deux ans de crédit avec des billets portant 8 pour cent par an d'intérêt. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à l'adjudication et payer l'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire

Voyez l'inventaire en nos bureaux et le plan à la Bourse.
2 jan—2 9 16 23 30 à date

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0/0 d'escompte aux acheteurs, Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DU COMMISSIONNAIRE.

VENTE SPECIALE DU COMMISSIONNAIRE No 12.626—Judah Hart vs Municipal Ice Manufacturing Company — Dans l'intervention de T. F. Stewart, syndic de la Southern Ice Machine Company—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, [Division de la Nouvelle-Orléans].

Conformément à un décret rendu par l'Hon Don A. Pardee, juge de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane Division de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et d'un ordre octroyé par la dite Cour et à moi adressé je vendrai à la criée publique, au dernier et plus haut enchérisseur, pour du comptant, sans estimation, sur les lieux, coin des rues Sud Water et Market, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, lundi le 7ème jour de février 1898, commençant à 11 heures A. M., la propriété suivante décrite à savoir:

Les terres et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant et particulièrement décrits dans un acte hypothécaire passé pardevant Jefferson C Wenk, notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le 30me jour de janvier 1892, comme suit, à savoir:

1° Sept certains lots de terre de batture ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Market, New Levee et St James formant ensemble une portion de terre ayant un mesurage collectif comme suit:

Une façade à la rue Water de cent soixante-dix-sept pieds, dix pouces; une profondeur et façade à la rue Market, dont il forme l'encoignure, de cent soixante-douze pieds, sept pouces et six lignes, de là le long de la ligne de profondeur perpendiculaire rue Market et parallèle à la rue Nouvelle Levée cent cinquante-neuf pieds six pouces et sur l'autre ligne du fond courant vers la rue Water quatre-vingt quatorze pieds un pouce et trois lignes d'après un devis fait à la requête de McCloskey, Bigley & Co., le 30 octobre 1870, par J. A. d'Hemécourt, député voyer de ville, les dix-sept lots sont aussi désignés par les numéros "sept" à "treize" inclusivement de l'ilet No "34 A" sur un plan par Louis Pilié, ancien voyer de ville, le 29 juin 1867, déposé en l'étude de Henry C Dibble, ancien notaire, et sont décrits comme suit, à savoir:

Sept certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés sur la batture du Premier District de cette ville, désignés par les Nos Sept à Treize inclusivement de l'ilet "34 A", borné par les rues Peters (anciennement New Levee) Water, Market et St James, sur un plan dressé par Louis H. Pilié ancien voyer de ville, en date du 29 juin 1867 et déposé en l'étude de Henry C. Dibble, ancien notaire comme plan No 19, d'après ledit plan lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No sept mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre vingt quatorze pieds un pouce et trois lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No six et cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté, le séparant du lot No 8; mesurant vingt neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt six pieds, sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No sept, et cent vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No neuf; le lot No neuf mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt-treize pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No huit, et cent six pieds quatre pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No dix; le lot No dix mesurant vingt-neuf pieds, sept pouces et six lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds, sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent six pieds, quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No "neuf", et cent dix neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No "onze"; le lot No "onze" mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No "dix", et cent trente-deux pieds six pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No "douze"; le lot No "douze" forme l'encoignure des rues Water et Market et mesurant vingt neuf pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la Water, vingt six pieds sept pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente deux pieds six pouces et cinq lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No Onze et une profondeur et façade à la rue Market de cent quarante cinq pieds, sept pouces et six lignes, le lot No Treize mesurant vingt sept pieds de face à la rue Market, la même largeur dans le fond sur cent six pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles; ainsi, tout et particulièrement les machines, bouilloires, mécaniques et toutes autres dépendances de la dite manufacture de glace appartenant à la dite compagnie, et sur les dits lieux, ensemble avec les dépendances et accessoires qui s'y trouvent et comprenant la manufacture entière de la dite compagnie.

La dite vente sera faite dégagée et libre de tous liens, charges qui peuvent se trouver dans cette affaire et spécialement libre de tous liens et charges résultant de l'hypothèque exécutée le 30e jour de janvier 1892, pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public et de toutes les réclamations d'aucuns porteur ou porteurs des bons et coupons garantis par la dite hypothèque, et libre de tous liens et charges de toute hypothèque postérieure ou liens ou privilèges, mais sujet aux taxes sur la propriété pour l'année dans laquelle la dite vente est faite, lesquelles sont assumées par l'acquéreur.

Pour de plus amples renseignements, voyez le décret enregistré dans le bureau du greffe de la Cour de Circuit des Etats Unis à la Nouvelle Orléans, Lne.

ALCEE LE BLANC,
Commissionnaire Special.
7 jan—7 16 23 30 fev 6

Les meilleurs!
Les plus beaux!!
Et les plus appropriés!!!

CADEAUX
Des Jours de Fêtes

A offrir à ceux que l'on aime, à ces chers parents en MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc., en grande variété aux prix les plus raisonnables, chez

FRANTZ BROS. & CO.,
— Successeurs de —
FRANTZ & OPITZ,
No 129 RUE BOURBON,
Près Canal.

N. B.—Les ordres des campagnes seront promptement exécutés.

16 déc—

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 55,270—Division A—Leon Levy vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Leon Levy, soit convoquée pardevant William Ardill, Esq., notaire public, en son bureau, No 830 rue Commune, en cette ville, le 8me jour de février 1898, dans le but de voter sur l'application dudit Léon Levy pour un répit, et que D. M. Sholars soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents. Il est de plus ordonné que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues jusqu'à ce que une action soit prise sur cette application.

Fait et signé ce 3me jour de janvier 1898.
[Signé] T. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6—janv 6 16—fév 8

CHEMINS DE FER.

QUEEN & CRESCENT ROUTE
NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.
ALABAMA & VICKSBURG RY.
VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans.	7:10 p.m.	8:10 a.m.
Arrive à Meridian...	10:00 a.m.	3.45 p.m.
Part de Meridian.....	11:00 a.m.	5 30 a.m.
Arrive à Birmingham	3:35 a.m.	11:20 a.m.
Arrive à Chattanooga	9 30 a.m.	7:30 p.m.
Arrive à Lexington..	4:50 p.m.	4:30 a.m.
Arrive à Cincinnati..	7:20 p.m.	7:20 a.m.

Seulement 24 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement, laissant la Nile-Orléans tous les jours à 7:10 P.M.
Chars dortoirs sans changement à New York laissant la Nile-Orléans tous les jours à 7:10 P. M. via Roanoke, Va., Washington, D. C., seulement 41 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles,
R. H. GARRATT, A. F. BARNETT,
Ass't Gen. Pass. Agent. G. P. A.
1er jan—1an

Bureau de Billets de la Ville.
Coin St-Charles et Canal.
Depot de Passagers;
Tête de l'Avenue Esplanade
TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.		Arrivées
Express de la Californie. No 20....8 40 p. m.		No 19... 7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18 ...9:00 a. m.		No 17....6:40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nile-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.
Semi-Weekly Tourist Sleepers quittent la Nile Orléans tous les mardis, jeudis, vendredis, et dimanches soir pour San Francisco directement. fev—1 an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet, le 19 déc 1897.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nile-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule.

Fast Mail.
No 2, départ, 7 20 P.M.
No 1, arrive 8:30 A. M.
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 7:20 P. M.
No 1, arrive 8:30 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Expres.
No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M.
Pour St-Louis et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.
No 32, départ 6:00 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R
No 6, départ 4:20 P. M.
No 5, arrive 11:30 A. M.
Chars dortoir, Nile-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.
No 22, départ 8:15 A. M.
No 21, arrive 5:30 P. M.
Pour Vicksburg Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.
No 34, départ 4:30 A. M.
No 33, arrive 9:15 A. M.
S'arrête à toutes les stations
Bureau des billets, St Charles et Commune.
W. A. KELLOND, WM MURRAY, D P. A.
Ass. Agent Gén des Pass. Nile-Orléans
28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.
EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.
Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.
DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées	No.	Departs
3 fast line	7:40 a m	6 fast line	7:55 a m
1 fast mail	7:15 pm	4 limited	11:15 am
5 limited	8:10 pm	2 fast m'l	7:40 pm
9 coast accom dim excepté	8:50 am	8 coast accom dim excepté	3:45 pm

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.
Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.
Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.
JOHN KILKENNY, Div. Pass. Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1 mars—au 31 déc

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

FEVRIER, 1898.

Liste de publication.

Bert, Jean	Giraud, Jean, succession
Bordenave, Félix	
Castaing, Jean Joseph	Girod, Marie André
Domero, Jean dit Gentil	Grandin, Auguste Labarraque, Léon
Dubosc, Jean Bernard	Pintat, Jean Baptiste
Duplaa, Jean	Puycolet, Justin Sarniguet, François

LETTRES

Gobeau, Lucien	Pellissier, Jules
Gourget, Charles	Wolf, Docteur

J. THIEBAUD, Gérant.

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.
Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.
J. S. LANDRY, Surintendant, Agent général pour le Fret et les Passagers.
21 nov—dim et sam